

BUREAUX À POTENTIEL SOCIÉTAL

LA CFDT ENGAGE SA SIGNATURE

6000 agents supplémentaires vont bénéficier de mesures spécifiques « ex-ZUS ».

La mise en place au 1^{er} janvier 2015 des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) a entraîné une diminution drastique du nombre de bureaux bénéficiant des mesures spécifiques (ex-ZUS) : **847 bureaux** dans le périmètre ZUS **contre 494 bureaux** dans le périmètre QPV.

711 bureaux supplémentaires entrent aujourd'hui dans le périmètre « accompagnement spécifique » soit **6000 postiers** qui pourront bénéficier des mesures issues de l'accord de 1999 comme :

- ▶ Des bonifications d'ancienneté d'indice (fonctionnaires) ou majoration de l'ancienneté (salariés),
- ▶ Abondement du CET et assurance spécifique.

3 strates de taux Banque Sociale (BQS) sont retenues pour déterminer les moyens

Strate 1
De 20 à 25%

Strate 2
de 25 à 30%

Strate 3
30% et plus

BPS : c'est aussi un grand nombre de mesures

- ▶ Renforcer la **prise en charge client** : moyens octroyés sur les bureaux (particulièrement sur la strate 3), soit **135 PT** supplémentaires par rapport aux projections « emploi » actuelles,
- ▶ Prolonger les actions **POLI**, renforcer la **formation** incivilité,
- ▶ **Une journée pleine de repos** par quinzaine (si souhait de l'agent) en plus des deux jours de repos (autour du dimanche) toutes les 3 semaines,
- ▶ **Priorité sur l'appel à candidature** pour les chargés de clientèle ayant 4 ans consécutifs de présence sur un bureau BPS (hors maintien dans l'emploi),
- ▶ Une augmentation de 25% du nombre de **partenariats**,
- ▶ **Budget d'1 million d'euros** pour la rénovation des salles de repos,
- ▶ Des expérimentations sur les **parcours clients** (signalétiques, dispositions îlots, etc.),
- ▶ **150 promotions CC Accueil III.1** sur les bureaux sans encadrement de la strate 3 (en supplément du volume obtenu par l'accord Chargés de Clientèle et CCR),
- ▶ Un **renforcement de l'accompagnement financier** pour les recrutements internes,
- ▶ Une valorisation de **100€/an de la prime dite « commerciale »** des Chargés de Clientèle (pour les strates 2 et 3),
- ▶ ...

BPS : c'est encore du travail à venir

- ▶ Les commissions de suivi locales et nationales vont permettre de faire un bilan spécifique sur ces bureaux et de s'assurer du déploiement des mesures. La situation de certaines DR est très compliquée.

La CFDT continuera de revendiquer la nécessité de discussions locales

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

